

L'ÉQUIPE DU SAISP

Adjoint de direction
Secrétaire de direction
Educateurs spécialisés
Psychologue
Médecin généraliste
Agent logistique



LES HORAIRES DU SERVICE

Nous accueillons le public du

Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
selon le calendrier de fonctionnement

Tél : **05 53 45 49 30**

Un recours téléphonique est mis en place pendant
les vacances scolaires.



ASSOCIATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE PÉRIGUEUX

ASSOCIATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE PÉRIGUEUX

ASSOCIATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE PÉRIGUEUX

A.O.L.

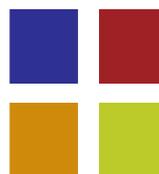
10 Rue Louis Blanc
24000 PÉRIGUEUX
www.aolperigueux.org

05 53 07 68 98

accueil@aolperigueux.org

Hervé LAULHAU

Directeur Général



S.A.I.S.P

4 rue du Combattant d'Indochine
24000 PÉRIGUEUX

05 53 45 49 30

saisp@aolperigueux.org

Arnaud VÉLICITAT

Adjoint de direction



LIVRET D'ACCUEIL



SAISP

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À L'INSERTION SOCIALE ET
PROFESSIONNELLE

Madame, Monsieur,

À réception de la notification MDPH et afin de faciliter votre arrivée ou celle de votre enfant au sein de notre service, nous vous remettons ce livret d'accueil.

Il vous présente le **Service d'Accompagnement à l'Insertion Sociale et Professionnelle** et précise l'accompagnement proposé.

Conformément aux dispositions de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, il est complété par d'autres documents :

- ◆ la **Charte des Droits et des Libertés de la Personne Accueillie**
- ◆ Une information et la liste des **personnes qualifiées**
- ◆ Le dossier administratif à compléter
- ◆ Le règlement de fonctionnement
- ◆ Le calendrier de fonctionnement du service

Avant que votre admission ou celle de votre enfant ne soit concrétisée par un **Document Individuel de Prise en Charge**, nous vous invitons à prendre connaissance de tous ces documents.

Chaque professionnel du service : adjoint et secrétaire de direction, psychologue, éducateur, agent logistique— par sa compétence et son investissement, mettra tout en œuvre pour vous accompagner dans l'évolution de votre projet personnalisé qu'il nous appartiendra d'élaborer ensemble.

Hervé LAULHAU
Directeur général

Le Service d'Accompagnement à l'Insertion Sociale et Professionnelle est agréé par l'Agence Régionale de Santé et financé par l'assurance maladie. Il accompagne des adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne associée ou non à un handicap psychique. Sa capacité est de 30 places.

Nos missions : proposer une alternative personnalisée et adaptée aux besoins des jeunes accompagnés en favorisant leur inclusion.

Les propositions suivantes sont faites aux jeunes et à leurs représentants : les soins et les rééducations, le soutien au parcours scolaire ou à la formation, les actions éducatives favorisant le soutien à la communication et à l'autonomie, ainsi que l'accompagnement des familles.

Dans cet objectif, un **projet personnalisé** est élaboré avec le jeune et ses représentants. Ce projet s'adapte aux besoins du jeune, souligne la volonté d'engager les compétences d'une équipe pluridisciplinaire. C'est un référentiel mais aussi un **contrat d'engagement réciproque** entre le jeune, ses représentants et le service.

À partir de l'évaluation des attentes et des besoins du jeune, le projet personnalisé fixe les axes de travail pour l'année à venir. Il est révisé au minimum une fois par an.



LA PARTICIPATION DES JEUNES & DE LEUR FAMILLE

Les jeunes et leur famille sont invités à participer à l'accompagnement proposé par le service :

- ◆ en privilégiant le suivi du projet personnalisé et en rencontrant régulièrement l'équipe du SAISP
- ◆ en participant aux enquêtes anonymes proposées par le service afin d'apprécier les éléments de satisfaction ou d'amélioration émises par les jeunes et leurs représentants
- ◆ en participant aux différents événements thématiques proposés par le service avec l'objectif de partager informations et préoccupations de chacun avec les intervenants sollicités par le SAISP

Le service invite chaque personne accompagnée à **s'autodéterminer**, c'est-à-dire :

« Être acteur de sa vie, sans influence externe induite et à la juste mesure de ses capacités. »